



LA VOCATION MISSIONNAIRE SALÉSIENNE



Réflexions, processus et directives opérationnelles

Matériel de ressources pour la communauté salésienne

1/4

Le texte présente une vision renouvelée des missions salésiennes parce que aujourd'hui nous nous trouvons dans un contexte différent des projets missionnaires qui ont contribué à l'expansion de la Congrégation en Amérique (1875), en Asie (1906) et en Afrique (1980).

Triple Objectif

Le document a le triple objectif de *motiver* les confrères à répondre à l'invitation missionnaire du Recteur Majeur, d'*améliorer* les processus de discernement, de formation et d'intégration, et d'*harmoniser* les orientations opérationnelles actuelles.

■ Nous collaborons avec l'Église dans l'accomplissement de sa mission d'évangélisation. La proclamation de l'Évangile est notre première tâche missionnaire.

PAS COMME DANS LE PASSÉ

■ Aujourd'hui, les « missions » ne sont pas comprises uniquement en termes géographiques comme par le passé (aller en « terre de mission ») mais aussi en termes sociologiques, culturels et même le continent digital.



UN CHANGEMENT DE PARADIGME

Aujourd'hui, les missionnaires *viennent* et sont *envoyés* sur les **cinq continents**. Pour nous salésiens, c'est le « Projet Europe » qui nous a mis face à ce changement de paradigme missionnaire, qui demande encore à de nombreux confrères un chemin de **conversion de l'esprit** et du cœur pour se l'approprier.

LE PREMIÈRE ANNONCE

Nos initiatives en faveur du progrès humain, motivées par une foi profonde, constituent une **Première Annonce**. Dans des contextes où nous ne pouvons même pas mentionner le nom de Jésus, nous le proclamons par le témoignage de la vie personnelle et communautaire. L'intentionnalité dans la promotion de la Première Annonce peut nous aider à surmonter le danger d'être considérés comme des prestataires de services sociaux ou des agents sociaux au lieu d'être des **témoins de la primauté de Dieu** et des annonceurs de l'Évangile.

P
O
U
R
T
O
U
S

L'Esprit Missionnaire de Don Bosco

- L'esprit missionnaire - synthétisé dans le **Da mihi animas** - est typique de chaque salésien, car il est enraciné dans le charisme salésien lui-même.
- En tant que salésiens - nous sommes, partout, de véritables missionnaires des jeunes et la jeunesse est notre terre de mission.
- L'Esprit Missionnaire de Don Bosco - comme le cœur de la charité pastorale qui se manifeste dans le **cœur d'oratorien**, la passion pour l'évangélisation et la disponibilité d'être envoyé là où il y a un besoin.
- C'est cet Esprit Missionnaire qui nous fait vivre la vie consacrée salésienne « **en état permanent de mission** ».

L'esprit missionnaire est maintenu vivant dans chaque communauté et Province à travers :

- ❖ L'**L'expérience missionnaire d'été** pour les jeunes confrères, pour les formateurs et pour les enseignants des centres d'études
- ❖ L'expérience dans les **communautés formatrices internationales**
- ❖ La **prière missionnaire** chaque le onze du mois
- ❖ La **Journée Missionnaire Salésienne** annuelle
- ❖ autres initiatives d'animation missionnaire

P
O
U
R
T
O
U
S

La Vocation Missionnaire Salésienne

- Est un **appel du Seigneur**, à l'intérieur de notre commune vocation salésienne.
- Comme **caractéristique essentielle** du charisme de Don Bosco (*Const. 30*), est une expression plus radicale de la charité pastorale.
- La Vocation Missionnaire Salésienne est un don du Seigneur, qui a besoin d'être **invoqué** dans la prière, **suscité** chez les confrères, **vérifié** dans le discernement et **accompagné** dans la croissance.
- Le Missionnaire Salésien n'appartient pas à une élite de confrères privilégiés. Il est celui qui veut exprimer de façon plus généreuse et radicale la vocation salésienne commune à tous les confrères.

P. ÁNGEL FERNÁNDEZ ARTIME: **Aucun Provincial ne peut empêcher un confrère, qui a fait un parcours de discernement de sa vocation missionnaire avec l'aide de son Directeur, de son guide spirituel et du Provincial lui-même, simplement par manque de personnel ou parce que la Province a besoin de lui.**

Pour la réflexion et le partage

- Suis-je passé de l'ancien au nouveau paradigme des missions ?
- Qu'implique pour moi ce nouveau paradigme missionnaire ?



LA VOCATION MISSIONNAIRE SALÉSIENNE

Réflexions, processus et directives opérationnelles



Matériel de ressources pour la communauté salésienne

2/4

Les Missions concernent tous les Salésiens

- ✚ Les missions salésiennes font **partie de l'unique mission salésienne**. Par conséquent, tous les confrères y sont impliqués de différentes manières ». (CG20, 480).
- ✚ Les Provinciaux participent à cette sollicitude du Recteur Majeur avec un souci missionnaire pour l'ensemble de la Congrégation. **Chaque Province salésienne**, qu'elle soit riche ou pauvre en personnel ou en ressources, est **coresponsable** des projets missionnaires de **toute la Congrégation**.
- ✚ Les **confrères âgés** et **malades** apportent également un soutien précieux par leurs **prières** et leurs **sacrifices**.
- ✚ Il n'y a donc plus de Provinces qui ne sont que des « destinataires », des « expéditeurs » ou des « missionnaires ». **Toutes les Provinces envoient** et **reçoivent** des missionnaires. Cette **réciprocité missionnaire** nous rend disponibles pour un partage mutuel de moyens, de personnel et d'assistance spirituelle.

Générosité Missionnaire

«**La générosité missionnaire** a été l'une des raisons de la bonne santé et de l'expansion de la Congrégation au cours du premier siècle et demi de sa vie" (P. VECCHI, ACG 362, 8).

Elle nous libère « des dangers de l'**embourgeoisement**, de la **superficialité spirituelle** et du **manque de spécificité salésienne**» et «nous projette dans un'avenir plein d'**espoirs** " (P.VIGANÒ, ACG 336, 12).

C'est l'**élan missionnaire** de la Congrégation qui vivifie la **foi**, donne un nouvel **enthousiasme vocationnel** et revitalise l'**identité charismatique** des confrères tant dans la Province qui envoie que dans celle qui reçoit les missionnaires.



PROJET MISSIONNAIRE DANS LA PROVINCE ET DANS LA CONGREGATION



Une **Province** ne peut être généreuse pour le **projet missionnaire de la Congrégation** que si elle ne se préoccupe sérieusement d'un **projet missionnaire Provincial**. En effet, l'engagement missionnaire au sein de la **Province** est un signe crédible et un stimulant pour l'engagement **missionnaire** de la **Congrégation**, et vice versa. Chacune influence l'autre, la stimule et l'aide.

La Demande de Missionnaires

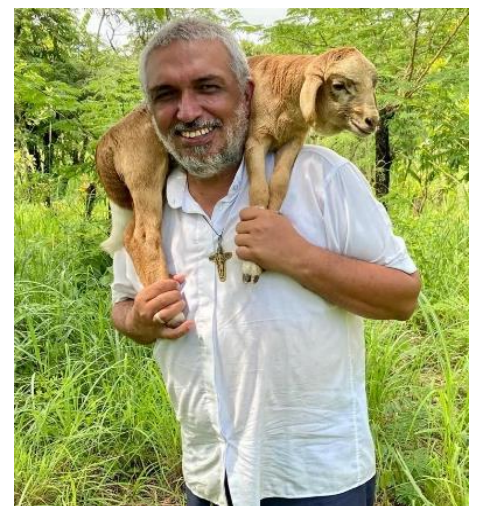
- a. Le Provincial, avec le consentement de son Conseil, présente un **projet missionnaire** concret au Recteur Majeur. L'approbation du Recteur Majeur avec son conseil sera la condition pour envoyer des missionnaires dans cette Province. Sans cette condition préalable, l'envoi de missionnaires ne sera pas possible.
- b. Une fois que le Recteur Majeur accepte la demande, le Provincial dialogue avec le Conseiller Général pour les Missions concernant
 - le **profil** du ou des nouveaux missionnaires;
 - les **nationalités** qui ont plus de facilité à entrer dans le pays ou à obtenir un visa;
 - les **documents** à présenter par les missionnaires afin d'obtenir un visa de résidence ou un visa missionnaire.
 - le **Plan d'Accueil et d'Intégration** des nouveaux missionnaires, en indiquant notamment les points suivants:
 - Le **cours formel d'apprentissage de la langue d'au moins six mois**, qui peut être prolongé, si le nouveau missionnaire en a besoin;
 - Le **confrère spécifique** qui accompagnera les nouveaux arrivants;
 - Comment pourvoir aux besoins spirituels (confessions, direction spirituelle) du nouveau missionnaire;
 - Le **processus graduel d'introduction** du nouveau missionnaire dans la Province d'accueil.

MISSIONNAIRE POUR LA VIE

La vie missionnaire est un don radical et complet qui, par sa nature même, implique une disponibilité totale **sans limite de temps** (*ad vitam*).

Le salésien part en mission pour y **rester**.

S'il, pour des raisons graves, a besoin de retourner dans sa Province d'origine, le **Recteur Majeur**, après avoir entendu l'avis des **deux Provinciaux** concernés, exprimera son consentement ou non.





LA VOCATION MISSIONNAIRE SALÉSIEENNE



Réflexions, processus et directives opérationnelles

Matériel de ressources pour la communauté salésienne

3/4

Une vision renouvelée, un profil renouvelé

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans un contexte différent de celui de la première expédition missionnaire en Amérique (1875) ou du "Projet Afrique" (1980). Les missionnaires salésiens d'aujourd'hui doivent avoir l'audace et le zèle de Don Cagliero mais avec une vision renouvelée des missions qui implique un profil renouvelé du missionnaire salésien.

Le Profil du Missionnaire Salésien aujourd'hui

- Le Missionnaire Salésien est définitivement affecté à une PROVINCE ou à une DELEGATION (*Const.* 159).
- Contribue au DIALOGUE INTERCULTUREL, à l'INCULTURATION de la foi et du charisme salésien.
- Est disposé à S'ENRICHIR DE LA CULTURE LOCALE en continuant à l'approfondir, à la lumière de la foi chrétienne et du charisme salésien.
- S'INTÈGRE dans l'EGLISE LOCALE, à la vie et au projet éducatif et pastoral (PEPS) de la PROVINCE.

- Le Missionnaire Salésien n'est pas seulement celui qui donne, mais surtout celui qui REÇOIT.
- Non seulement il enseigne, mais surtout il APPREND du PEUPLE qu'il sert, qui N'EST PAS seulement le DESTINATAIRE PASSIF de ses efforts.
- En tant que médiateur, ne garde RIEN POUR LUI, se dépensant généreusement, jusqu'à se consommer.
- Veille à entretenir son ardeur à la SAINTETE par la GRACE DE L'UNITÉ.
- S'engage à collaborer avec les LAÏCS, les VOLONTAIRES MISSIONNAIRES et les autres membres de la FAMILLE SALESIENNE.

- La présence des Missionnaires renforce l'inculturation parce qu'ils offrent des PERSPECTIVES DE LA CULTURE non perçues par les confrères locaux et les confrères locaux ont une perspective de leur propre culture que les missionnaires ne possèdent pas.
- Une Province composée uniquement de CONFRERES DE LA MEME CULTURE risque d'être moins sensible au défi de l'INTERCULTURALITÉ et moins capable de voir au-delà des limites de son propre culture.

- Dans sa VIEILLESSE, il poursuit son œuvre missionnaire en partageant son AMITIÉ et sa SAGESSE, par la PRIÈRE et par l'EXEMPLE de sa vie: l'ENTERREMENT dans sa terre de mission scelle cet amour.
- La vie missionnaire est un DON radical et complet qui implique une disponibilité totale SANS LIMITE DE TEMPS (*ad vitam*).

LA VOCATION MISSIONNAIRE

Notre profession religieuse est un approfondissement singulier et fécond de notre consécration baptismale en vue de notre mission particulière dans l'Église. De là naît la vocation missionnaire salésienne comme un appel du Seigneur, à l'intérieur de notre commune vocation salésienne.

Il y a des salésiens qui se sentent appelés avec une totale disponibilité à être envoyés hors de leur propre environnement culturel ou de leur patrie dans n'importe quelle partie du monde (*AD EXTEROS*) pour collaborer avec *zèle* et *audace* aux nouvelles frontières de notre mission d'évangélisation ou là où l'Église n'est pas encore pleinement établie (*AD GENTES*), sans limite de temps (*AD VITAM*).

L' EXPERIENCE MISSIONNAIRE

Dans la Congrégation, les confrères peuvent proposer de travailler temporairement dans une autre province, ou de répondre à un besoin spécifique ou urgent.

A la lumière d'une vision renouvelée de missions, il n'est plus approprié de parler de missionnaires ad tempus (temporaires) mais d'expérience missionnaire.

Pour certains confrères, l'expérience missionnaire peut être une occasion de discerner et de mûrir leur vocation missionnaire. Dans ce cas, le confrère présentera son totale disponibilité au Recteur Majeur pour les projets missionnaires de la Congrégation.

Pour cette *expérience missionnaire* un accord de trois ou cinq ans est signé par les deux Provinciales. Il peut être renouvelé mais ne peut durer plus de dix ans au total. Une copie de l'accord est envoyée au Conseiller Général pour les Missions, au Conseiller Général pour la région et au Secrétariat général.

■ **L' expérience missionnaire est une expérience positive pour de nombreuses Provinces et pour de nombreuses confrères.**



- *Quel est MON profil de Missionnaire Salésien?*
- *Qu'implique pour moi ce profil missionnaire renouvelé?*



LA VOCATION MISSIONNAIRE SALÉSIENNE



Réflexions, processus et directives opérationnelles

Matériel de ressources pour la communauté salésienne

4/4

Le Discernement de la Vocation Missionnaire

La vocation missionnaire doit être discernée avec soin. Il s'agit d'un processus graduel et progressif qui se déroule avec l'aide de l'accompagnateur spirituel, du directeur et de l'équipe de formatrice.

Dans les différentes phases de la **FORMATION INITIALE**, tous ceux qui sont formés sont encouragés à maintenir vivant l'**ESPRIT MISSIONNAIRE** comme élément essentiel de notre charisme, à travers les *contenus à souligner*, les *attitudes à cultiver* et les *expériences à promouvoir* dans



chaque phase de formation. Ils sont formés à la disponibilité et à l'ouverture sur la vie de l'Eglise et de la Congrégation en faisant connaître les projets missionnaires.

« Il appartient aux **Provinciaux**, aux Délégués Provinciaux pour l'Animation Missionnaire (**DIAM**) et aux **formateurs** d'encourager particulièrement chez les jeune confrères le discernement de la vocation missionnaire ad vitam » (AGC 429, p. 50)

Il n'y a pas de limite d'âge pour partir en tant que missionnaire. Cependant, le dialogue interculturel et interreligieux, l'inculturation et l'apprentissage des langues sont plus faciles pour ou à un jeune âge. Le **POST-NOVICIAT** est la phase de formation la plus appropriée pour un discernement missionnaire sérieux.

Le post-novices qui expriment un intérêt pour devenir missionnaires sont **ACCOMPAGNÉS** plus étroitement, afin qu'ils puissent faire un bon cheminement de discernement.

Le Provincial, en dialogue avec le Conseiller Général pour les Missions, peut envoyer le candidat comme missionnaire post-novice pour une année d'apprentissage dans une œuvre missionnaire de sa propre Province, ou d'une autre, afin de mieux discerner la vocation missionnaire.

La Sélection et l'Envoi de Missionnaires

Depuis que le Père Pascual Chávez a lancé le « Projet Europe » en 2008, une modalité plus collégiale pour le discernement, le choix et l'envoi des missionnaires a commencé.

Les Étapes du Discernement

- Le Recteur Majeur rédige un **appel missionnaire** à tous les confrères le 18 décembre dans lequel il énumère les priorités missionnaires de l'année.
- Le **confrère écrit** une lettre au Recteur Majeur en présentant sa disponibilité missionnaire.
- Après avoir reçu la lettre, le Recteur Majeur la transmet au **Conseiller Général pour les Missions**.
- Le Conseiller Général pour les Missions initie ou poursuit le **dialogue avec le candidat**.
- Le Conseiller Général pour les Missions s'entretient avec le *Provincial du candidat* et lui demande, ainsi qu'à son conseil, un avis écrit sur l'**aptitude du candidat**. Si le candidat est en formation initiale, l'avis écrit du directeur et du conseil de maison est requis.
- Après avoir reçu l'avis favorable du Provincial et de son conseil (et du directeur et du conseil de maison), le Conseiller Général pour les Missions fait une **étude avec le Recteur Majeur** des besoins, des priorités missionnaires pour l'année et des destinations possibles.
- Le Conseiller Général pour les Missions propose au **Conseil Général** les destinations des membres pour la prochaine expédition missionnaire.

L'Envoi de Missionnaires

Il est approprié que dans la Province il y ait une **cérémonie d'adieu** au confrère missionnaire. La remise de la Croix Missionnaire est réservée uniquement au Recteur Majeur au moment de l'envoi missionnaire.

Le candidat missionnaire arrive à Rome pour le **Cours d'Orientation de cinq semaines** en vue de l'envoi en mission. Pendant le cours, après avoir entendu personnellement le candidat, le Conseiller Général pour les Missions conclut le discernement pour la destination définitive du nouveau missionnaire.

Après la cérémonie **d'envoi de la Croix Missionnaire**, le missionnaire retourne dans sa Province d'origine où il prépare les documents et attend le visa. S'il peut obtenir un visa en Italie, il sera affecté temporairement à une maison salésienne, dans l'attente des procédures de migration, avec le consentement préalable du Provincial concerné.

Il est demandé au Provincial d'origine du missionnaire de donner au missionnaire qui part, dans l'attente des procédures de migration, la possibilité de **commencer à étudier la langue de sa destination**, selon les possibilités locales.

Pour les missionnaires qui partent comme stagiaires, le temps *exclusivement consacré à l'étude de la langue* ou à l'attente des procédures de migration **n'est pas** considéré comme un **stage**.

La **croix missionnaire salésienne** distinctive est délivré par le Recteur Majeur uniquement à ceux qui partent comme missionnaires.

